



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

LE MORATOIRE POUR UN PRINTEMPS SANS OGM

Au printemps 2007, la Confédération paysanne fêtera ses vingt ans

Vingt ans de combats contre l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation.

Vingt ans de luttes pour la souveraineté alimentaire au Sud comme au Nord, pour la défense des droits paysans et des communautés rurales.

Vingt ans de luttes pour des actes de productions agricoles de qualité, de la semence à l'assiette, préservant l'autonomie des paysans, rémunérant leur travail, respectant l'environnement et la biodiversité des territoires ruraux et péri-urbains.

Depuis 1996, la Confédération paysanne a été l'un des acteurs principaux de la résistance à la guerre menée par les biotechnologies contre le vivant et à sa privatisation par les brevets. Par ses combats, elle a stoppé depuis quinze ans l'avancée en France des essais et des cultures GM qui placent les paysans sous la dépendance accrue des firmes transnationales de l'agrochimie.

En mai 2004, la dilution du moratoire européen de fait sur les cultures OGM dans la prétendue liberté de choix des consommateurs par un étiquetage partiel permet, parallèlement aux campagnes d'essais, la reprise des autorisations de variétés pour mise en culture et des tentatives plus nettes de mise en culture d'OGM commerciaux se développent.

Aux côtés des principaux acteurs de la lutte anti-OGM et notamment des collectifs de Faucheurs Volontaires, de 2004 à 2006, les résistances n'ont pas cessé et même se sont amplifiées.

Des avancées importantes sont intervenues comme les annulations d'autorisations d'essais en Conseil d'Etat ou en Tribunal Administratif avec destructions administratives des cultures OGM illégales, comme des relaxes de faucheurs volontaires au nom de l'état de nécessité, comme la condamnation des responsables de Monsanto pour vente illégale de semences contaminées, publicité mensongère, tromperie sur la marchandise, etc, ...

D'autres avancées ont également eu lieu dans la construction des résistances au niveau européen, y compris celle du droit des Etats à protéger leurs modèles agricoles de production et, malgré les incantations des firmes semencières, les cultures commerciales ne se sont pas développées, sauf en Espagne où elles ont déjà commencé à reculer.

La chance pour l'Europe et la France de répondre à la demande constante de l'écrasante majorité des consommateurs pour des productions non OGM, en phase avec les citoyens, doit être saisie et défendue avant que le mirage d'une impossible coexistence ne l'interdise avec ses inévitables contaminations.

De nombreux faits exigent un moratoire sur le maïs OGM en 2007 et l'inscrivent comme une étape avec des outils juridiques pour y parvenir immédiatement, dans la perspective de l'interdiction générale des essais et des cultures en plein champ en Europe et à l'OMC.

Plusieurs décisions européennes favorables en 2005 et 2006 aux mesures de moratoire prises par un certain nombre de pays membres et particulièrement celle concernant l'Autriche le 18 décembre dernier montrent que ce moratoire est possible,

2007 sera aussi l'année des réévaluations nécessaires au renouvellement des premières autorisations accordées pour dix ans en 1998, particulièrement pour le seul maïs OGM cultivé aujourd'hui en Europe et en France, le Mon 810. Les nouvelles données scientifiques connues plaident pour un refus de ces autorisations.

De nombreux résultats scientifiques récents, produits notamment au séminaire OGM INRA-ANR en décembre à Paris, démontrent l'impossibilité de faire coexister les cultures OGM et non-OGM,

Pour les paysans et les citoyens, la priorité est et reste une loi de protection des systèmes agraires existants, de la nourriture et des autres produits contre une loi de contaminations généralisées, de libéralisation des importations et de l'alimentation animales OGM résultant de l'illusion d'une impossible coexistence.

Pour y parvenir, il faut se saisir des possibilités offertes par les avancées nationales et européennes et, avec un courage politique sans faille, ouvrir le nécessaire débat, en premier lieu d'un moratoire européen interdisant la dissémination volontaire dans l'environnement – douce expression pour désigner la contamination génétique -, dans l'attente d'une refonte globale de l'approche de l'usage des biotechnologies dans l'agriculture et dans l'alimentation par les Etats membres de l'Union européenne, passant par l'ouverture du chantier de la révision des directives concernant ces domaines.

Les responsables politiques qui refuseraient d'instaurer immédiatement ce moratoire sur toute culture de maïs OGM seraient responsables et complices de la généralisation des contaminations programmée pour ce printemps par une poignée de transgénéralisateurs à la solde de deux ou trois firmes semencières.

Bagnolet, le 23 janvier 2007

Olivier Keller
Secrétaire national

Guy Kastler
Commission OGM

Michel Dupont
Animateur OGM